

SYNDICAT DES CHASSEURS

# ATTENTION

A partir de 20 avril 2024  
jusqu'au 30 juin 2024

il sera effectué le piégage de la sauvagine sur toute la commune.

Veillez bien surveiller vos animaux domestiques.

(chien, chat)

La chasse étant fermée.

La divagation des animaux est interdite. (chien, chat)

syndicat des chasseurs

la présidente  
Regine Weininger